**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE**
**DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER**
**74270 MINZIER**

**SÉANCE DU 27/10/2026**
**DÉLIBÉRATIONS**

Le mardi vingt-sept octobre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente minutes, le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chaumont, sous la présidence de Monsieur Romain FOEX, Président.

**Étaient présents :** BERTHOD Christel, FOEX Romain, CANICATTI Georges, GOBET Swetlana, BELOUIN Aline, COURLET Jérémie, STOLL Robin (suppléant).

**Absents excusés :** ETTORI Carole, MICHAUX Cindy (remplacée par Robin STOLL)
**Absents :** FOURRIER Mona

**Pouvoirs :** 1
ETTORI Carole à BELOUIN Aline

Secrétaire de séance : BELOUIN Aline

Date de convocation : 20 octobre 2026

## ● DEL49_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : Avenant au marché de travaux du lot n° 16 (chauffage sanitaire ventilation)

M. le Président expose que l'offre du groupement AQUATAIR / VENTIMECA attributaire du lot n°16 Chauffage – Sanitaire - Ventilation doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :
Détail des plus-values : travaux supplémentaires :
TS devis n°1246 : mise en place de 2 déshumidificateurs dans la cuisine 766.44 €HT
TS devis n°1337A : ajout thermostat+vanne 2 voies pilotage chauffage salle de restauration 3 740.00 €HT
TS devis n°1337A : dépose et repose de radiateurs existants 4 160.00 €HT
TS devis n°1339 : ajout d'entrée d'air sur menuiseries remplacées façade Sud maternelle 360.40 €HT
TS devis n°1387 : ventilateur d'extraction KMDT ECOWATT 10 NU 2 115.36 €HT
TS devis n°1387 : câblage electrique depuis l'attente 480.00 €HT
TS devis n°1387 : adaptation réseaux de gaines existantes 1 120.60 €HT
TS devis n°1387 : sortie de toiture pour rejet diamètre 200 mm 213.69 €HT
Montant de l'avenant : 12 956,49 €HT soit une augmentation de 2.72 % du montant du marché initial.
Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 16, attribué au groupement d'entreprises AQUATAIR / VENTIMECA, le comité syndical, à l'unanimité :

- Adopte l'avenant n° 2 de travaux supplémentaires d'un montant de 12 956.49 € HT soit 15 547.79 € TTC.
- Autorise M. le Président à signer l'avenant n° 2 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

## ● DEL50_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : Avenant au marché de travaux du lot n° 8 (menuiseries intérieures bois)

M. le Président expose que l'offre de l'entreprise Ets Pierre GIRAUD attributaire du lot n°8 Menuiseries intérieures bois doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :
Détail des moins-values : travaux non réalisés :
TM devis n°TS02 indB art 2.4.1.1 : porte 70 x 204 prépeint (porte placard elec) -333.52 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.11.4 : suppression habillage 3 plis (porte placard elec) -223.52 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.11.5 : suppression porte sous tenture (porte placard elec) -176.75 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.1.4 : supression porte sanitaire sous-sol -353.91 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.2 : réduction hauteur de portes -330.00 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.9.1 : suppression imposte -545.96 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.9.4.1 : trappe CF2H 100 x 100 non mis en place – SILO -1 434.62 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.11.2 : habillage OSB plafond silo non réalisé -2 344.98 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.11.2 : caisson OSB plafond non réalisé -291.41 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.11.2 : trappes de visite 30 x 30 cm non réalisé -414.90 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.12.5 : caisson nourrices bibliothèque non réalisé -93.50 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.12.7 : lasure traverses basses sous chassis -145.02 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.12.8.2 : structure décorative poteau + traverses 25 x 10 cm -1 014.12 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.12.8.2 : structure décorative poteau + traverses 20 x 10 cm -457.98 €HT
TM devis n°TS02 indB art 3.6 : supression étagère dans bureau direction -1 050.00 €HT
TM devis n°TS02 indB art 3.7.1 : suppression reprise plan de travail - salle n°3 -266.40 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.1.1 : modification d'un banc non réalisé - aile élémentaire -1 223.02 €HT
TM devis n°TS02 indB art 3.4 : banc droit profondeur 40 cm non mis en place -471.36 €HT
TM devis n°TS02 indB art 3.4 : banc triangulaire non mis en place -1 927.04 €HT
TM devis n°TS02 indB art 3.4 : casier haut élémentaire non réalisé -3 520.84 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.12.1 : cylindres electroniques -5 263.90 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.12.2 : demi cylindre étanche -626.46 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.12.3 : logiciel contrôle d'accès -1 764.76 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.12.4 : badges transporteurs -1 419.95 €HT
TM devis n°TS02 indB art 2.4.12.5 : formation contrôle d'accès -1 284.69 €HT
Total des moins-values : -26 978.61 €HT
Détail des plus-values : travaux supplémentaires :
TS devis n°TS02 indB art 2.4.5 : porte DAS supplémentaire 93 + 53 - accès extension 4 043.81 €HT
TS devis n°TS02 indB art 2.4.16 : oculus dans porte ci-dessus 60 x 140 - PF1/2 594.55 €HT
TS devis n°TS02 indB art 3.2 : meuble salle de classe supplémentaire – bibliothèque 5 923.97 €HT
TS devis n°TS02 indB : plus-value suite modification conception (ajout vides techniques) 664.00 €HT
TS devis n°TS02 indB art 3.8 : tableau triptyque supplémentaire dans bibliothèque 644.05 €HT
TS devis n°TS02 indB : plus-value pour tableau triptyque hauteur 120 cm au lieu de 100 cm 144.00 €HT
TS devis n°TS02 indB : ajout meubles classe n°3 (colonne + meuble bas + meuble haut) 2 975.00 €HT
TS devis n°TS02 indB : ajout tableau affichage en liège - 120 x 200 (ht) - classe n°3 265 €HT
TS devis n°TS02 indB : ajout tableau affichage en liège - 120 x 90 (ht) - classe n°1 265 €HT
TS devis n°TS02 indB : ajout tablette haute + joue latérale autour porte - classe n°3 725 €HT
TS devis n°TS02 indB : bouchement allège vitrée - classe n°3 385 €HT
TS devis n°TS02 indB : porte 73 x 204 (placard elec élémentaire) 586 €HT
TS devis n°TS02 indB : plus-value pour essence fine porte (placard elec élémentaire) 228 €HT
TS devis n°TS02 indB art 2.4.5 : porte cantine - plus-value asservissement intégré 1 085.23 €HT
TS devis n°TS02 indB art 2.11.4: habillage embrasure porte DAS - salle de restauration 1 504.80 €HT
TS devis n°TS02 indB : anti-pince doigt dans extension aile élémentaire 1 291.50 €HT
TS devis n°TS02 indB art 2.11.4: ajout plinthes en bois massif - salle de restauration 118.29 €HT
TS devis n°TS02 indB : ensemble banc triangulaire avec casiers sous assise – entrée 4 911.04 €HT
TS devis n°TS02 indB : ensemble banc droit avec casiers sous assise – circulation 3 073.52 €HT
TS devis n°TS02 indB : ajout ensemble banc et patères - circulation face bibliothèque 2 442 €HT

Total des plus-values : 31 869.76 € HT
Montant de l'avenant : -26 978.61 € + 31 869.71 € = 4 891.15 € HT, soit une augmentation de 1.58 % du montant initial du marché.
Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 8, attribué à l'Ets Pierre GIRAUD, le comité syndical, à l'unanimité :

- Adopte l'avenant n° 1 de travaux en plus-values d'un montant de 4 891.15 € HT soit 5 869.38 € TTC.
- Autorise M. le Président à signer l'avenant n° 1 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

**● DEL51_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°3 du lot n°16**

M. le Président expose que l'offre du groupement AQUATAIR / VENTIMECA attributaire du lot n°16 Chauffage – Sanitaire - Ventilation doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus et d'autres ne seront pas réalisés. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :
Détail des moins-values : travaux non réalisés :
TM devis n°1396 : grille de rejet aluminium 900 x 1000 mm Renson non mise en place -1 404,05 €HT
TM devis n°1396 : grille de rejet aluminium 850 x 1000 mm Renson non mise en place -1 861,19 €HT
TM devis n°1396 : deux ballons ECS salles de classe non mis en place -1 364,68 €HT
TM devis n°1396 : deux éviers non mis en place (récupération existants) hors mitigeur -668,96 €HT
Total moins-values : -5 298.88 € HT
Détail des plus-values : travaux supplémentaires
TM devis n°1396 : dépose/repose de 10 radiateurs existants pour reprise peinture 1 600,00 €HT
TM devis n°1396 : remplacement de 2 vannes hors service de chauffage existantes 407,72 €HT
TM devis n°1396 : dépose et évacuation panoplie chauffage existante - sous-station 179,78 €HT
TM devis n°1396 : fourniture et pose d'une nouvelle panoplie de chauffage - sous-station 3 916,61 €HT
Total plus-values : 6 104.11 € HT
Montant de l'avenant : -5 298.88 € + 6 104.11 € = 805.23 € HT, soit une augmentation de 2.83 % du montant initial du marché.
Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 16, attribué au groupement d'entreprises AQUATAIR / VENTIMECA, le comité syndical, à l'unanimité :

- Adopte l'avenant n° 3 de travaux supplémentaires d'un montant de 805.23 € HT soit 966.28 € TTC.
- Autorise M. le Président à signer l'avenant n° 3 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

**● DEL52_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°2 du lot n°7**

M. le Président expose que l'offre de l'entreprise SAS COULLOUX CONSTRUCTION attributaire du lot n°7 Serrurerie doit être adaptée car aux vues du chantier, des travaux doivent être réalisés en plus. De ce fait, un avenant de travaux est à prévoir. Il s'établit comme suit :
Détail plus-values : travaux supplémentaires :
TS devis n°102808 : fourniture et pose de capots inox en pied de poteaux du réfectoire 725 €HT
TS devis n°102808 : fourniture et pose de mains courantes rampe PMR parking Ouest 2 494 €HT
TS devis n°102808 : remise en état de deux portails existants 700 €HT
Montant de l'avenant : 3 919 € HT, soit une augmentation de 8.54 % du montant initial du marché.
Après avoir délibéré et considérant la nécessité d'adapter le marché du lot n° 7, attribué à l'entreprise SAS COULLOUX CONSTRUCTION, le comité syndical, à l'unanimité :

- Adopte l'avenant n° 2 de travaux supplémentaires d'un montant de 3 919.00 € HT soit 4 702.80 € TTC.
- Autorise M. le Président à signer l'avenant n° 2 à intervenir et toutes les pièces nécessaires à la poursuite de l'opération.

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

**DEL49_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : Avenant au marché de travaux du lot n° 16 (chauffage sanitaire ventilation)**

**DEL50_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : Avenant au marché de travaux du lot n° 8 (menuiseries intérieures bois)**

**DEL51_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°3 du lot n°16**

**DEL52_2026 : Réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire : avenant n°2 du lot n°7**

Le Président du SIVU,
M. FOEX Romain

Le secrétaire de séance,
Mme BELOUIN Aline